



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/12/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

29/11/2024

Date d'affichage

29/11/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

././....

et publication du :

16/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine, Madame LECLERCQ Karine

Procuration(s) :

M. BERTHE Laurent donne pouvoir à Mme GUENET Monique

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTHE Laurent, Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

Mme LECLERCQ arrive à la séance du Conseil Municipal.

2024-101 : TRAVAUX DIVERS :

Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs devis pour des travaux divers :

* Un devis de la Société Champardennaise d'entreprises Electriques pour le remplacement et la pose de 8 retrofits d'un montant de 4 358,32 euros HT.

* Un devis de la société JE ELEC pour le remplacement de l'alarme d'un bâtiment communal pour un montant de 3096,96 Euros TTC

Après délibération, le Conseil Municipal :

CONFIRME la nécessité d'effectuer les travaux ;

CHARGE Monsieur le Maire de signer les deux devis.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr